

## Soutien de la Région aux principaux projets gersois



Soutien de la Région aux principaux projets gersois

Réunis sous la présidence de Carole Delga, le 19 avril dernier, à Montpellier, les élus de la Commission permanente ont adopté un ensemble d'aides pour les treize départements du territoire.

Zoom sur les principaux projets gersois (liste non exhaustive) bénéficiant du soutien de la Région.

### CULTURE ET PATRIMOINE

La Région a apporté son soutien à la restauration de son patrimoine culturel, véritable moteur de l'attractivité touristique et du développement économique des territoires d'Occitanie. Dans le Gers, plus de 24.000 € sont ainsi engagés pour la restauration de l'ancienne cathédrale Saint-Gervais, à Lectoure, et pour la première phase de la restauration de l'église Saint-Cérase à Simorre qui concernera les maçonneries du chevet, les stalles et vitraux.

### DEVÉLOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Chef de file en matière de développement économique, la Région a déployé un nouveau panel d'interventions adaptées aux différentes étapes de développement des entreprises et des jeunes pousses. La Région intervient notamment auprès des start-up en phase d'amorçage sur le lancement commercial à travers son dispositif Start'Oc Process. A ce titre, elle accompagnera l'entreprise EQO, installée à Lannepax, avec une aide de 150.000 €. Créée en 2016, EQO développe et commercialise une unité de traitement de l'eau à destination des agriculteurs afin d'optimiser l'efficacité des traitements phytosanitaires et de réduire la consommation de pesticides. L'aide de la Région permettra à l'entreprise d'accélérer la commercialisation de son unité.

Bénéficiaire d'un « Contrat expertise », l'entreprise Air Support, installée à Pujaudran, vient de recevoir quant à elle une aide régionale de 30.000 € afin d'être accompagnée dans la réalisation d'un programme de développement. A Simorre, Agrimotoculture a bénéficié d'un « Contrat transmission-reprise d'entreprises » et d'une aide régionale de 20.000 € pour la reprise de l'entreprise Guy Monferran.

La Région a également mobilisé près de 154.000 € pour accompagner deux entreprises gersaises au titre du « Contrat immobilier entreprise » : Hotravail In Marciac, basée à Marciac, et Scophydro, à Gimont.

La Région poursuit son soutien à l'aménagement de zones d'activités proposant des infrastructures de qualité pour l'accueil d'entreprises. Elle vient ainsi d'engager 30.000 € pour l'extension de l'hôtel d'entreprises - Le Site - situé à Cologne qui permettra la création de trois nouveaux bureaux à la location et l'amélioration des espaces locatifs existants.

### ÉDUCATION ET JEUNESSE

Afin offrir des conditions d'études optimales dans ses établissements, la Région investit pour moderniser et rénover ses lycées. A Auch, elle vient d'engager 2,8 M€ pour réaliser des travaux de réhabilitation au lycée Pardailhan.

Quatre lycées gersois ont par ailleurs été retenus pour intégrer le dispositif « L'Occitanie dans mon assiette ». Créée par la Région, cette opération vise à porter à 40 % la part de produits de proximité et de qualité, dont la moitié en bio, dans les repas servis aux lycéens. Dans le Gers, les lycées agricoles de Mirande et Riscle, de Beaulieu-Lavacant à Auch, les lycées Bossuet de Condom et du Garros à Auch, seront ainsi accompagnés par la Région pour atteindre cet objectif. A la rentrée 2019, plus d'une centaine d'établissements, représentant 9 millions de repas, seront parties prenantes de cette démarche qui monte en puissance.

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec l'objectif de devenir la première région à énergie positive d'Europe d'ici 2050, la Région soutient les projets permettant de réduire l'empreinte énergétique de l'ensemble du secteur du bâtiment. Dans ce cadre, elle vient d'attribuer plus de 290.000 € à la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne, lauréate de l'appel à projets régional « Bâtiments NoWatt », pour l'éco-rénovation du groupe scolaire de la commune de Saint-Michel.

Le « + » :

## La Région solidaire des communes gersoises touchées par les orages

Dans le Gers, de nombreuses collectivités ont été touchées par les épisodes orageux particulièrement violents du printemps et de l'été 2018. Les dégâts occasionnés nécessitent des travaux de remise en état et de réparation sur la voirie et les ouvrages d'arts, sur les espaces publics, ou encore les berges. Solidaire des collectivités gersoises sinistrées - en majorité de petites communes - la Région mobilise une enveloppe globale de près de 237.000 € afin de soutenir la réalisation d'une cinquantaine d'opérations de travaux.

## TOURISME

Afin de consolider et développer le secteur du tourisme qui représente 10 % du PIB et 108 000 emplois, la Région soutient les équipements et les aménagements qui ont un fort potentiel d'attractivité et une capacité à générer des retombées économiques et des emplois sur les territoires concernés. Le Château de Bellevue à Cazaubon sera accompagné avec près de 89 000€ pour la création d'un espace bien-être. Cette opération doit permettre la montée en gamme et le développement de l'offre de séjours de l'établissement afin d'attirer de nouvelles clientèles régionales, nationales et internationales.

## VITALITÉ ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Région accompagne les collectivités dans leurs projets visant à soutenir la vitalité et l'attractivité des territoires, afin notamment de faciliter l'accessibilité des bâtiments publics. Dans le Gers, une enveloppe globale de plus de 103.000 € a été adoptée pour accompagner sept nouvelles opérations dont les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente de Seissan, de l'école maternelle et primaire de Caussens ou encore de la salle des fêtes d'Ayzieu.

Plus de 94.000 € ont par ailleurs été votés pour la création, l'acquisition et l'amélioration de 67 logements sociaux dans le Gers, à Auch, Lias, Fleurance, Marciac et Gimont.

## Le +

Contrat Bourg-Centre : la Région et ses partenaires s'engagent pour le territoire de Pavie

Dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale, la Région se mobilise en faveur du développement et de l'attractivité des bourgs centres. Sont notamment concernées les communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, les communes de plus de 1.500 habitants qui remplissent une fonction de centralité vis-à-vis de leur bassin de vie, ainsi que les communes de moins de 1.500 habitants qui jouent un rôle « pivot » en termes de services dans les territoires de faible densité démographique.

La Région, le Département du Gers, l'Agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auch et la commune de Pavie, ont ainsi défini une feuille de route partenariale pour le développement du territoire. Dans ce cadre, la Région pourra mobiliser ses dispositifs d'intervention afin d'accompagner des projets portant notamment sur le cadre de vie, l'habitat, l'offre de services à la population dans les domaines de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, de l'économie et du commerce, des sports, de la mobilité, de la culture, de l'environnement, ou encore des loisirs.

Lors de la dernière Commission permanente, les élus régionaux ont approuvé le contrat « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de Pavie. Fruit d'un diagnostic partagé, il fixe les grands projets de développement pour le territoire à l'horizon 2021.

## AGRICULTURE

Premier secteur d'activité en région, l'agriculture et l'agro-alimentaire sont un des piliers de la dynamique économique régionale. Afin de soutenir le développement et la compétitivité du secteur, la Région a renforcé ses dispositifs d'aides aux entreprises agricoles. Dans le Gers, elle a ainsi attribué plus de 20.500 € pour l'installation d'une jeune agricultrice sur la commune de Condom, pour la réalisation d'investissements en ateliers bovins à Tachaires et Louslitges et pour la plantation d'une truffière à Gazaupouy.